



SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2013 DE 8H30 À 12H15

CENTRE CULTUREL DE MIONS

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MÉTROPOLISATION :

SÉANCE 2 : APPROFONDISSEMENT

Co-animation ABCD-Durable

Version du 19/11/2013

CONTEXTE

En décembre 2013, l'article 20 du projet de loi n°495 de modernisation de l'action publique territoriale devrait être votée, décidant de la création de la métropole de Lyon au 1^{er} avril 2015.

Nouvelle collectivité territoriale, issue de la fusion de la communauté urbaine de Lyon et du département du Rhône, la métropole entre dans une phase de construction opérationnelle.

Comment intégrera-t-elle dans son projet métropolitain les enjeux de développement durable ? quels sont-ils ? comment le club DD pourrait-il apporter une plus value à la métropolisation ?

Le club DD consacre 2 séances de travail à la métropole en 2013, pour partager et engager une réflexion métropolitaine en matière de DD à partir de l'expression des territoires et de réfléchir au positionnement du Club DD dans la future métropole. Ces réflexions pourront venir en aide, éclairer, les instances qui élaborent la métropole.

- **Le 24 septembre 2013 : les participants ont partagé une culture commune** sur les fondamentaux institutionnels de la construction de la métropole et le rôle des conférences des maires en matière de DD au vu de la délibération du 21 novembre 2011 modernisant le fonctionnement des CLM, présenté dans toutes les conférences des maires en 2013.

Ces éléments sont synthétisés dans un film.

- **Le 3 décembre 2013 : le Club DD formulera des propositions en ateliers de travail** pour la prise en compte du développement durable dans les enjeux de la métropole et pour une évolution du positionnement du Club DD dans le nouveau contexte de gouvernance métropolitaine.

L'ensemble des élus communaux intéressés à la métropolisation sont conviés à ce club, notamment les élus en charge des politiques sociales actuellement portées par le département. Il est suggéré aux élus en charge du DD de ne pas hésiter à diffuser cette invitation.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

8h45 - 9h00

Café d'accueil

9h00 - 9h10

Introduction

Michel REPPELIN, Vice-président du Grand Lyon, chargé du Club pour le développement durable

9h10 - 9h15

Déroulement de la séance

Denis POZZOBON, Mission Coordination Territoriale, Grand Lyon

9h15 - 9h25

Projection du film : « La métropole de Lyon et le développement durable »

9h25 – 9h30

Présentation des ateliers

Corinne Blanchet - Directrice, ABCD Durable

9h30 – 11h00

Travail en ateliers

- **Quel devenir du Club DD dans le cadre de la métropolisation** (atelier réservé aux élus)
Animé par Guy David, maire de St Germain au Mont d'Or
- **Prendre en compte le DD dans les politiques publiques et les projets métropolitains** : Quelles questions prioritaires se poser ?
Animé par Corinne Blanchet, directrice d'ABCD-Durable
- **Informations utiles aux communes pour exercer leurs compétences dans le cadre de la métropole**
Animé par Denis Pozzobon, directeur adjoint de la Mission Coordination territorial du Grand Lyon, responsable du Club DD

11h00 – 12h00

Regard croisé sur les restitutions des ateliers

Les ateliers restituent leurs conclusions.

Des grands témoins réagissent au regard des dynamiques nationales et locales en cours

Michel REPPELIN, Vice-président du Grand Lyon, chargé du Club pour le développement durable

Sandrine FOURNIS, Chef du Bureau des Territoires, Commissariat Général au Développement Durable, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Yves MACLET, Directeur de Projet Politiques Publiques à la mission métropole du Grand Lyon

12h00

Conclusions et clôture

Michel REPPELIN, Vice-président du Grand Lyon, chargé du Club pour le développement durable